

SEANCE DU 22 DECEMBRE 2008

L'an deux mil huit, le vingt deux Décembre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente, dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Pierre FOHRER, Maire.

Présents :

Jean-Pierre FOHRER	<i>Maire</i>
Françoise WILTZ	<i>Premier adjoint</i>
Alain FERRY	<i>Deuxième adjoint</i>
Sophie BERGEON	
Sophie PIERRE	
Sophie BROOKES	
Christel VAUTIER	
Jean-Pierre HAYNE	
Jackie LEFEBVRE	
Bruno SEMANNE	
Bernard VAILHE	

Secrétaire de séance : Madame WILTZ

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'adopter le procès-verbal de la précédente réunion. Aucune observation n'ayant été soulevée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- Décision modificative budget 2008
- Demande de subvention à l'association « Les Lutins »

1) Décision modificative exercice 2008

Vu la nécessité d'ajuster les crédits votés au budget primitif 2008, le conseil municipal à l'unanimité (11 voix pour, 0 abstention, 0 contre) adopte le virement suivant ; -800 € de l'article 6554/chapitre 65, +800€ chapitre 66.

2) Demande de subvention à l'association « Les Lutins du vexin »

L'association envisage un séjour à la montagne en Février 2009, le conseil municipal à l'unanimité (11 voix pour 0 contre 0 abstention) décide de verser une participation de 600€ à l'association.

Séance levée à 21 h

Convocation : 17 Décembre 2008

Publication : 06 Janvier 2009